

**romain genty**

15/05/24 08:26

## Enquête publique – DESSERTTE DE LUÇON

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

---

Pièce jointe (1)

- lettre au commissaire .pdf (24 KB)

Mr le commissaire enquêteur,

Je vous interpelle en tant qu'exploitant agricole et habitant de la commune.  
Ou mène la 2X2 voies au sud ??? Un rond point , qui sera suivi 1,5 km plus loins au niveau du lycée Pétré par un autre rond point... En terme de Fluidité de trafic on est pas mal !!!

Le désenclavement du sud Vendée n'est pas une raison pour faire n'importe quoi. Ce projet ne dessert en aucun cas Luçon ni même La Rochelle . Tous ça n'est il pas politique ?

Au niveau du tracé les zones humide seront rehaussé ou ira l'eau ? Le niveau va remonté et menacé des habitations ( La noue ) et rendre des terrains cultivable aujourd'hui à inculte. Encore de la surface impacté sans que cela ne paraisse dans l'emprise du projet.

Si ce projet abouti je souhaite la fermeture de la route annexe de la RD137 aux ARDILLIERS car cet un échappatoire aux bouchons aujourd'hui et le sera demain tout autant.

Je me pose aussi la question de la voie douce au niveau du rond point sud, le monde agricole à déjà son réseau et le nombre de vélo potentiel pour aller dans la zone d'activité ne doit pas être très conséquent.

Quel impact économique pour les commerçants, les exploitations agricole. Les investissements sont conséquents et les pertes pour certains seront énorme . Quelles solutions le département va proposer ?

Merci Monsieur le commissaire enquêteur et bon courage pour votre rapport d'enquête.  
Cordialement Genty Romain